

Permis F : admission provisoire ou exclusion durable ?

Une exposition itinérante de photographies, témoignages et courts-métrages au sujet des personnes admises à titre provisoire en Suisse romande



Table des matières

Introduction.....	3
Objectifs et publics cibles	4
Contenu de l'exposition.....	5
Portrait de « Phil »	6
Fiche technique	7
Fiche pédagogique.....	8
L'ODAE romand en bref	11
Partenaires	12

« Se soucier des effets de l'application des lois sur les êtres humains, tel est le rôle de l'ODAE. Il signale, de façon factuelle, les conséquences dramatiques de certaines dispositions pour des personnes en situation de grande fragilité. Ce rôle est essentiel dans notre démocratie. »

Martine Brunschwig Graf, présidente de la Commission fédérale contre le racisme
Juillet 2014

« L'Observatoire fournit des propositions constructives sur la manière d'appliquer les lois sur l'asile et sur les étrangers. Son travail est reconnu et soutenu par les autorités en charge de ces problèmes. »

François Couchepin, ancien chancelier de la Confédération
Juin 2014

Contact

Mélissa Llorens, coordinatrice
Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers
Case Postale 270
1211 Genève 8
info@odae-romand.ch
www.odae-romand.ch
Tél. 022 310 57 30 ; 079 738 80 14

Introduction

Créé en 2007, l'ODAE romand a pour mission de **rendre visible une réalité cachée** en documentant de manière neutre et objective l'histoire de personnes migrantes vivant dans notre pays. Fort des cas que nous transmettent nos quelques 100 correspondantes et correspondants en Suisse romande, nous publions des études approfondies sur des thématiques choisies à partir des réalités du terrain. Ces études sont systématiquement relues par des spécialistes avant leur publication. En 2015, nous nous sommes particulièrement intéressés à la situation des personnes admises à titre provisoire.

La Suisse compte environ **35'000 personnes titulaires d'une admission provisoire (permis F)**. Il s'agit de personnes qui ne remplissent pas les critères pour obtenir l'asile, mais dont le renvoi ne peut être exécuté¹. Ce peut être le cas lorsque la personne provient d'un pays où la violence est généralisée. À titre d'exemple, actuellement plusieurs personnes ressortissantes d'Érythrée, d'Afghanistan et de Syrie se voient octroyer un permis F. Par ailleurs, des personnes gravement malades peuvent obtenir ce statut si elles démontrent qu'elles n'auraient pas accès aux soins nécessaires dans leurs pays.

Près de la moitié des personnes titulaires d'une admission provisoire sont au bénéfice de ce statut depuis 7 ans ou plus. Un nombre important d'entre elles conservent ce statut sur une longue durée voire définitivement. Dans la majorité des cas, l'admission provisoire est levée en raison de l'octroi d'un permis de séjour (permis B ou C voire nationalité), extrêmement rarement en vue d'un renvoi².

Or ce statut limite un certain nombre de droits, notamment en matière de regroupement familial, de liberté de mouvement et d'aide sociale, avec des conséquences non négligeables sur le plan humain. Récemment, le Comité sur l'élimination de la discrimination raciale des Nations Unies a appelé la Suisse à mettre fin à ces restrictions dans l'accès aux droits fondamentaux des personnes admises à titre provisoire, qui plus est sur une longue durée. Par ailleurs, les titulaires d'un permis F présentent souvent des vulnérabilités liées aux traumatismes vécus ou à leurs problèmes de santé. L'instabilité de ce statut, renouvelable d'année en année, ne permet pas de se reconstruire et de se projeter dans l'avenir. Il constitue aussi de facto une **entrave à l'intégration, notamment en matière de formation ou d'emploi.**

¹ L'admission provisoire est une mesure ordonnée par l'Office fédéral des migrations (ODM) lorsque l'exécution du renvoi n'est pas **possible, licite ou raisonnablement exigible** (art. 83 de la Loi sur les étrangers - LEtr).

² Entre 2001 et 2010, le nombre de levées d'admissions provisoires en vue d'un renvoi varie entre 113 et 370 par années, sur un effectif de 25'000 personnes en moyenne (D. Efonayi-Mäder, D. Ruedin, *Admis provisoires en Suisse : trajectoires à travers les statuts. Résumé*, Etude du SFM, décembre 2014, p. 4).

Objectifs et publics cibles

La visée principale du projet de l'Observatoire romand **Permis F : admission provisoire ou exclusion durable ?** est de documenter de façon fiable et précise la problématique évoquée en introduction et de sensibiliser les publics-cibles. Ce faisant, l'ODAE romand entend **favoriser la cohésion sociale et lutter contre le racisme et les préjugés**. L'idée est également de **donner la parole** aux personnes directement concernées et de **montrer la diversité des profils** que recouvre ce statut. Ainsi un **sentiment d'identification** entre le public et les « protagonistes » se met en place. Finalement, ce projet favorise **l'intégration des personnes au bénéfice d'une admission provisoire** en rendant visibles les réalités de leurs vécus. **L'aspect participatif** du projet tend aussi vers cet objectif, puisque les personnes ont activement pris part à la conception de leurs panneaux portraits. En effet, le montage autour de leur photo portrait a été pensé avec elles, afin de traduire leur ressenti par rapport à ce statut d'admis provisoire et ce qu'il signifie pour eux.

Le projet se décline en deux volets. Le premier s'est réalisé en 2015 avec la publication d'un rapport et la conception, en collaboration avec l'association visAgeneve, d'une exposition de photographies, témoignages et courts-métrages. **Alliant créativité artistique et documentation fiable et de qualité**, ce travail a été exposé en octobre 2015 à Genève, sur le Rond-Point de Plainpalais. Suite à ce lancement, des échos très favorables nous sont parvenus quant à la pertinence et l'utilité de l'exposition en tant qu'outil d'information, mais également de lutte contre le racisme et les préjugés.

Le deuxième volet de ce projet a donc pour objectif de présenter l'exposition dans divers lieux et milieux : publics, scolaire, académique, associatif, de quartier et plus encore. Après le lancement à Plainpalais, le Collège de Saussure et l'Institut Florimont à Genève, ont reçu l'exposition lors de semaines sur le thème des migrations et des droits humains. Dix-neuf classes du secondaire I et II ont suivi des présentations effectuées par l'équipe de l'ODAE romand. Enseignants et élèves ont donné un retour positif sur cette activité qui répond à une demande réelle d'informations. Ensuite, l'exposition a été installée durant tout le mois de mars à l'Université de Lausanne grâce à une collaboration avec le Bureau vaudois pour l'intégration des étrangers. Elle a également été exposée en Valais, dans le Collège de l'Abbaye de Saint Maurice et dans les bibliothèques municipales de Vouvry et de Vionnaz, en collaboration avec les déléguées à l'intégration dans ces régions. Vu le succès des premières expériences, l'utilisation de l'exposition dans un but pédagogique est à développer. Tant le contenu que le support peut, dans une certaine mesure être adapté au public visé et aux réalités locales, puisque des déplacements sont prévus dans divers cantons romands. Il serait par exemple possible d'ajouter des informations spécifiques, par exemple des données chiffrées concernant le canton ou la ville où est présentée l'exposition.

Les présentations sur les lieux publics variés et hautement fréquentés visent une population large et hétéroclite. **Cette exposition est également une excellente opportunité afin d'informer les employeurs**, souvent peu au courant des possibilités d'employer des personnes avec un permis F. Les informations contenues dans l'exposition et le rapport qui l'accompagne (consultable en ligne sur odae-romand.ch) peuvent également être utiles à un **public spécialisé dans le domaine de la migration**. Il existe en effet peu d'informations ou de publications qui traitent d'une part des bases légales concernant les permis F et d'autre part des conséquences dans la pratique et sur le plan humain de ces restrictions. Ainsi, cette exposition, éventuellement accompagnée de présentations ou autres activités, peut s'adresser également aux personnes travaillant auprès de la population immigrée ainsi qu'aux étudiants et chercheurs s'intéressant au domaine de l'asile, de la migration et de l'intégration.

Contenu de l'exposition

L'exposition se compose de :

- **4 photographies** de personnes qui vivent avec un permis F et ont été « mise en scène » dans un décor symbolisant leur ressenti par rapport à leur statut. Ces photos sont imprimées sur les 4 panneaux portraits de l'exposition.
- **4 extraits de témoignages** mettant en exergue un aspect problématique du permis F. Ces témoignages sont également imprimés sur les panneaux d'exposition, au verso des photos.
- **1 texte explicatif** sur l'admission provisoire et sur le travail de l'ODAE romand. Ces textes sont également imprimés sur un panneau d'exposition.
- **3 courts-métrages fictifs** mais inspirés de situations réelles autour des restrictions au voyage, au travail et dans la vie quotidienne auxquelles sont confrontées les personnes titulaires d'un permis F
- **1 court-métrage d'animation** expliquant ce qu'est l'admission provisoire

Les films sont diffusés en boucle grâce à un dispositif de projection innovant, spécialement conçu pour l'exposition : une structure en bois en forme de F à l'intérieur de laquelle est installé le matériel de projection. Les films sont visibles depuis des trous percés dans la paroi à 4 endroits différents de la structure.

De nombreuses adaptations sont possibles en fonction du lieu et du public. En effet, les films peuvent être projetés devant une salle grâce à un matériel de projection standard. Un dispositif plus léger peut également être utilisé pour les photos et textes qui peuvent être imprimés sur divers supports. Le contenu de l'un des panneaux portrait est reproduit à la page suivante.



Portrait de « Tsehaye »

« Tsehaye »

« Je suis spécialisé en hydrologie. J'ai étudié durant plus de 20 ans et publié dans des revues scientifiques internationales. On ne peut pas dire que je ne suis pas assez qualifié ! J'ai travaillé sur des projets de recherche à l'Université de Fribourg et de Lausanne. J'ai fait toutes les démarches nécessaires pour faire reconnaître mon diplôme en Suisse. Il y a régulièrement des offres d'emploi, y compris à l'Etat où j'ai fait un stage, mais je ne suis jamais retenu. Au téléphone, on m'a dit que c'était à cause du permis F, mais jamais par écrit.

Au début je vivais à Fribourg. J'ai eu une offre de travail à Genève, dans une ONG. J'ai demandé à être transféré mais Genève a refusé. Je n'ai pas eu le travail mais six mois plus tard, le canton a accepté mon transfert. Comme je n'avais plus d'emploi là-bas, j'ai écrit une lettre pour expliquer que je ne voulais plus être transféré, mais j'ai été obligé de le faire.

Cette assignation à un canton imposée à ceux qui ont un permis F, c'est une barrière à l'emploi. L'obligation faite à l'employeur de demander l'autorisation est une barrière supplémentaire. Les employeurs ne veulent pas s'embêter avec de la paperasse. A Fribourg, j'ai voulu faire la conciergerie chez moi pour gagner de l'argent. Le contrat était presque finalisé, mais le propriétaire l'a annulé quand il a su que j'avais un permis F. Je ne veux pas dépendre de l'Hospice. Nous sommes des êtres humains, nous voulons contribuer à la société, c'est important. »





Fiche technique

Dimensions de l'expo montée

Structure en F : 350 x 185 au sol - 180 de haut

Panneaux (l'exposition en contient 5) : 120 cm de large – 180 cm de haut

Dimensions de l'expo pliée

Environ 10m3 pour les panneaux et la structure en F

Systèmes de lestage des panneaux

Dans le cas d'une présentation à l'extérieur, un système de lestage doit être utilisé. Il n'y a pas besoin de lestage pour une exposition en intérieur.

- Des bidons en plastiques à remplir d'eau peuvent être placés dans la base des panneaux. 3 bidons peuvent être placés dans chaque panneau, pour un poids total de 110 kg par panneau.
- Des blocs de béton peuvent être utilisés si un poids supplémentaire est nécessaire. Il y a en 40, d'un poids unitaire de 36 kg. On peut en disposer 8 sur chaque panneau pour un lestage supplémentaire de 288 kg par panneau.

Durée des films

Restrictions quotidiennes: 4'55"

Obstacles à l'emploi: 4'50"

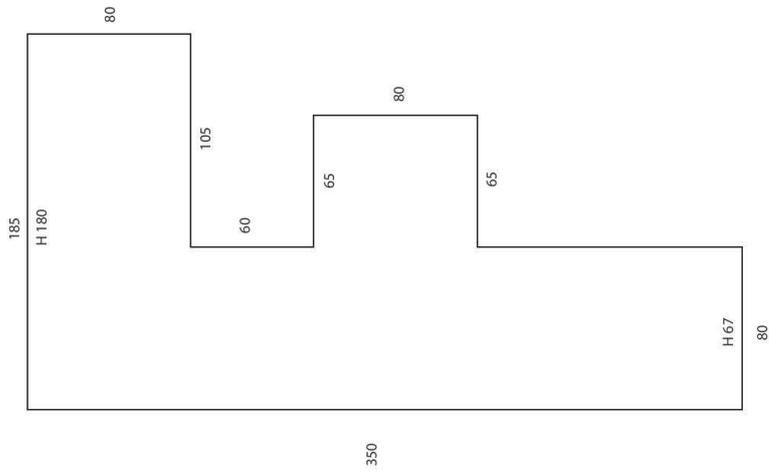
Entraves à la mobilité: 6'55"

Film d'animation: 3'05"

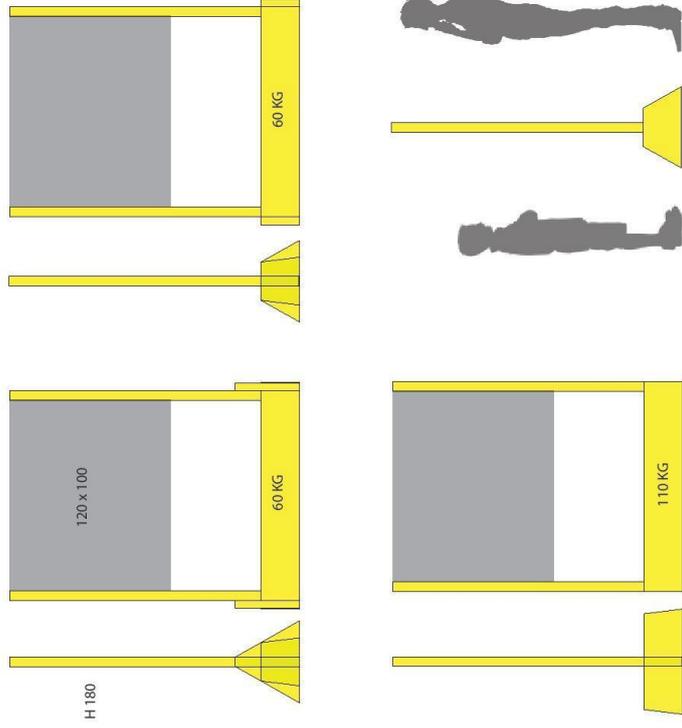
Matériel de projection (disposé à l'intérieur de la structure en F)

- 4 écrans
- 4 lecteurs DVD
- 2 prises péritel et deux câbles Cynch pour relier les lecteurs DVD et les écrans.
- 4 petits systèmes d'enceintes reliés au courant ainsi qu'à la source (lecteur DVD) / 4 casques audio
- 3 multiprises pour alimenter en courant 220 v
- 1 enrouleur pour raccorder à une prise extérieur
- 3 tissus permettant d'isoler les dispositifs à l'intérieur de la structure

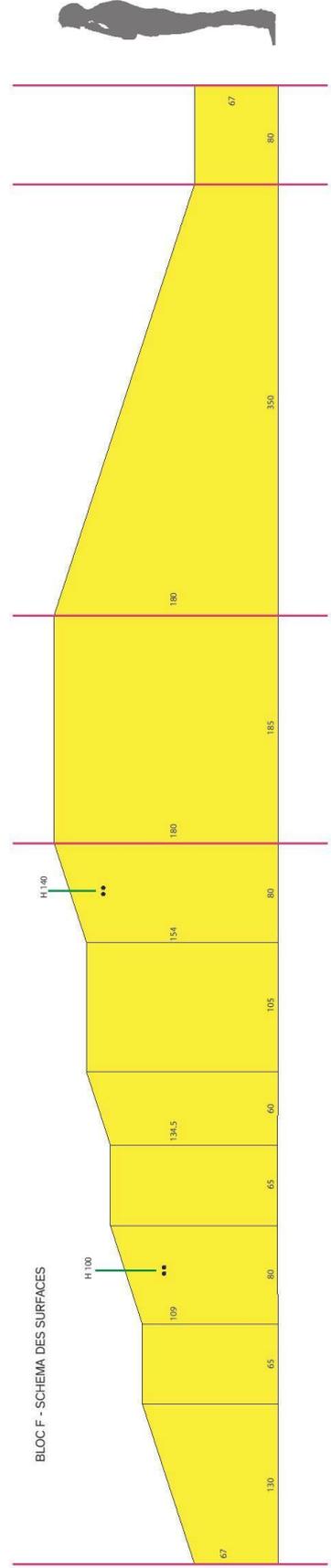
BLOC F - DIMENSIONS L 350 - H 180



PANNEAUX - DIFFERENTES ALTERNATIVES



BLOC F - SCHEMA DES SURFACES



BLOC F - VISAGENIVE - COLINE DAVID ATELIER SUPERCOCTITE - 2015

L'ODAE romand en bref

Depuis 2007, l'ODAE s'est donné pour but de rendre visible la réalité vécue par une grande partie des personnes demandeuses d'asile et étrangères en Suisse romande. Grâce à la diffusion d'informations fiables et d'exemples issus de la réalité de terrain, l'Observatoire romand participe à lutter contre les préjugés et idées reçues, favorisant ainsi une meilleure intercompréhension au sein de la société. Il s'agit là d'un travail d'utilité publique.

Fonctionnement

L'ODAE romand reçoit des informations de la part d'un large réseau de correspondant-e-s, travaillant professionnellement ou bénévolement aux côtés de personnes migrantes. Ces informations sont ensuite soigneusement vérifiées puis rédigées sous formes de fiches descriptives ou d'infos brèves. Plusieurs relectures par des spécialistes du droit d'asile et des étrangers sont effectuées avant toute publication sur le site Internet de l'ODAE. Les informations sont diffusées auprès des médias, des organisations actives dans la défense des droits humains et d'un public toujours plus large.

Equipe et comité. L'ODAE fonctionne avec une personne salariée à 80%, assistée par un-e stagiaire à 50%, et soutenue par une large équipe de bénévoles. Les membres du comité, issus de différents cantons romands et œuvrant dans le domaine du droit d'asile et des étrangers ont pour mission d'assurer la gestion stratégique et financière de l'association. Ils soutiennent également l'équipe dans certaines de ses activités et sont le relais de l'Observatoire romand dans leur canton respectif.

Financement

L'ODAE est principalement financé par les dons d'organisations ou d'individus qui sont membres ou sympathisant-e-s de l'association. Certaines villes et communes soutiennent également l'ODAE, mais l'association s'assure auparavant que de telles contributions ne portent pas atteinte à son indépendance et sa neutralité. Ces entrées financières couvrent le fonctionnement de base, mais des ressources supplémentaires doivent être trouvées lorsqu'un projet spécial, qui nécessite un travail d'investigation, d'analyse et de rédaction accru, est mené. C'est le cas du présent projet, qui résulte d'un besoin identifié et exprimé par le réseau et pour lequel l'ODAE romand s'est associé à l'association visAgenève.

Impacts

Depuis sa création, l'ODAE rencontre un large écho auprès des médias qui relaient les cas documentés et les annonces de publications de rapports. Reconnu pour son sérieux, l'ODAE est également sollicité pour fournir des informations de fond sur des sujets d'actualité, touchant un large public. Par ailleurs, au moins trois décisions de tribunaux fédéraux se sont référées à nos publications au sujet des personnes étrangères victimes de violences conjugales et celles ayant des problèmes de santé particulièrement graves.

Partenariat avec visAgenève

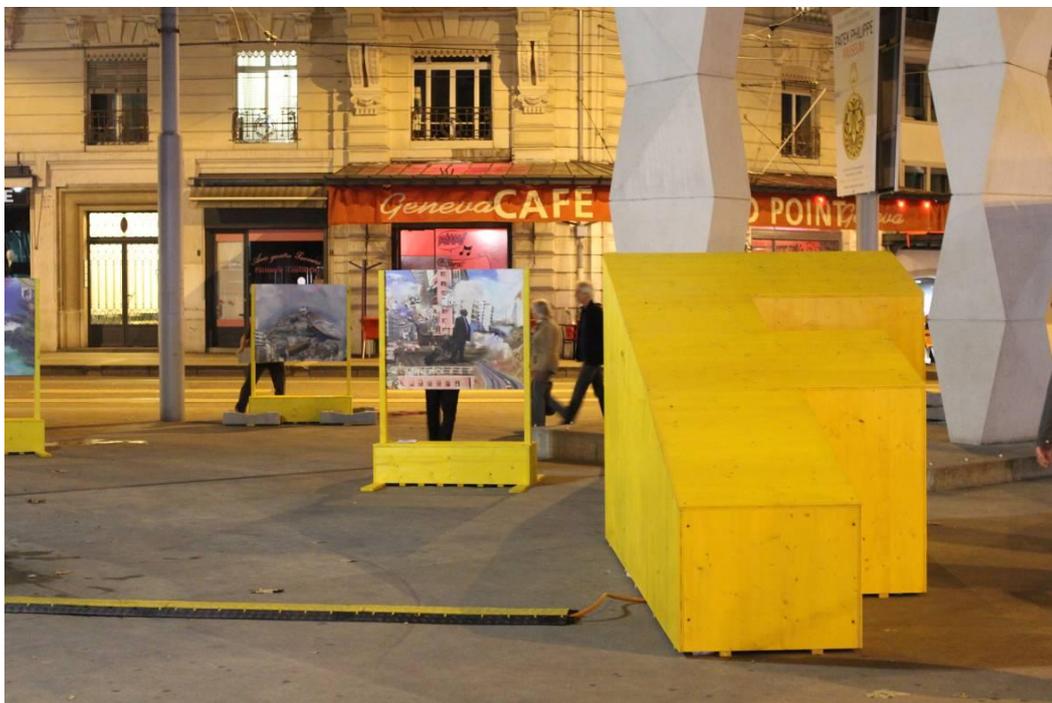
L'exposition a été réalisée en partenariat avec l'association visAgenève, qui dispose de l'expertise nécessaire en matière de conception de supports audio-visuels dans le domaine de la migration.

L'association visAgenève a pour but de stimuler, à travers le medium cinématographique, une réflexion autour des problématiques de l'asile, de l'intégration et de la migration à Genève, en intégrant directement à cette réflexion les acteurs concernés.

Moyens mis en œuvre :

- promotion d'une démarche participative autour de travaux en ateliers ;
- création d'espaces de rencontre, de discussion, de production et de diffusion cinématographique ;
- défense de la diversité culturelle en donnant la parole aux migrant.e.s, réfugié.e.s ou requerant.e.s d'asile.

<http://www.visageneve.org/>



Partenaires

Les partenaires suivants ont soutenu la conception de l'exposition :



Avec le soutien de la Ville de Lancy



La tournée romande de l'exposition est soutenue par le Service de lutte contre le racisme



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Service de lutte contre le racisme SLR